

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande de permis de construire pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol lieu-dit «La Vière» sur le site de la carrière de Matériaux Grands Sud sur le territoire de la commune de SAINT-THIBERY

Par arrêté n° **2026-05-DRCL**- une enquête publique, d'une durée de 31 jours, est prescrite du mardi 23 juin 2026 (9 heures) au jeudi 23 juillet 2026 (17 heures) inclus.

La Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier a désigné Madame Sophie ARMING, en qualité de commissaire enquêtrice .

Madame Sophie GODIA, chef de projets, est la personne auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés : – adresse mail : sophie.godia@totalenergies.com - adresse postale : Société TotalEnergies Renouvelables France située - 74 rue Lieutenant Montcabrier - Zac Technoparc de Mazeran à Béziers (34500).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les dossiers qui intègrent l'étude d'impact réglementaire et l'avis de l'Autorité environnementale, seront déposés et consultables :

– sur le site internet des services de l'État : <https://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/ENQUETES-PUBLIQUES2/PHOTOVOLTAIQUE/CENTRALE-PHOTOVOLTAIQUE-SAINT-THIBERY>

– sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/projetphotovoltaiquesaintthibery/>

– au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall d'accueil de la Préfecture de l'Hérault, 34 place des martyrs de la résistance à Montpellier, sur rendez-vous au 04 67 61 61 61.

Par ailleurs, le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant l'enquête, du mardi 23 juin 2026 (9 heures) au jeudi 23 juillet 2026 (17 heures) inclus :

– sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêtrice, déposé en mairie de Saint-Thibéry, Place de la mairie, 34630 SAINT-THIBERY, siège de l'enquête et lieu d'implantation du projet, aux horaires d'ouverture des bureaux soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ;

– par correspondance à la commissaire enquêtrice en mairie de Saint-Thibéry siège de l'enquête :

Madame Sophie ARMING
Commissaire enquêtrice (Parc Photovoltaïque La Vière)
Place de la mairie,
34630 SAINT-THIBERY

– les déposer par voie électronique sur l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/projetphotovoltaiquesaintthibery/>

– les déposer par courriel à l'adresse suivante :
projetphotovoltaiquesaintthibery@democratie-active.fr

Madame Sophie ARMING, commissaire enquêtrice, accueillera le public et recevra les observations et propositions en mairie de Saint-Thibéry à l'adresse ci-dessus, pendant les permanences établies aux jours et heures suivants :

- **mardi 23 juin 2026 de 9h00 à 12h00**
- **mercredi 3 juillet 2026 de 9h00 à 12h00**
- **jeudi 23 juillet 2026 de 14h00 à 17h00**

Elle pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

Toute personne pourra prendre connaissance à la Préfecture, Direction des Relations avec les collectivités locales, bureau de l'environnement dans la mairie de Saint-Thibéry et dans les mairies des communes comprises dans le périmètre de l'enquête publique (Bessan, Florensac et Montblanc), ainsi que la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et du mémoire en réponse du demandeur qui seront également publiés, pendant un an, sur le site internet des services de l'État : www.herault.gouv.fr.

La décision prise par la préfète de l'Hérault, susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, est la délivrance d'un permis de construire ou un refus.